

Capitaine  
J. Barbancey,  
dit Chéri,  
frère d'Hélène,



\* Paulette et Yann ont donné  
à chacun de leurs petits-fils  
une bague de valeur  
venant de la famille.

Ainsi Luc Franc de Ferrière **2ca**  
a reçu la bague de fiançailles d'Hélène,  
qu'il a offerte à son épouse  
Monique Olivo.

\*\* Attention ! La numérotation des  
maisons des Chartrons, à Bordeaux,  
a été modifiée au courant du XIXe.

\*\*\* Blanche Franc de Ferrière  
rapporte plusieurs traditions familiales  
relatives à ses aïeux Jean Ménier  
et Hélène Barbancey.  
Elle raconte que Jean Ménier  
avait un navire baptisée  
«Jeanne Hélène»  
qui faisait du commerce  
avec les colonies.  
La mort de sa chère épouse  
lui est si douloureuse qu'il vend  
en 1829 le bateau éponyme.  
Absent de tous les inventaires,  
il s'agit peut-être  
d'une légende familiale ?

\*\*\*\* Blanche affirme aussi  
que le père de Léa Carcy  
serait d'origine hollandaise ?  
Pourtant on trouve d'autres Carcy  
à Bordeaux, et les archives de Pignon  
conservent même une concession  
pour 9 ans, signée en 1770,  
concernant les spectacles de la ville  
de Bordeaux attribuée à plusieurs  
messieurs aux noms ronflants  
dont un M. De Carcy (sic) qui a payé  
pour sa part 10.000 livres,  
soit 1/10e du total...

En 1819, la mère d'Hélène lui écrit à l'île Maurice, pour lui demander son consentement au mariage de la jeune fille avec un maître de chai plein d'avenir, Jean Ménier. Ne pouvant être présent au mariage de sa fille, encore mineure, Jean Barbancey se fait représenter par son père, Pierre, perruquier à Castillon-sur-Dordogne (Castillon-la-bataille) (33), qui a fait le voyage jusqu'à Bordeaux. Hélène est très attachée à cet aïeul auquel elle rend souvent visite.

Comme cela se pratique habituellement, un contrat de mariage est établi. Il est signé en présence de Maître Déchamp, notaire à Bordeaux, le 11 octobre 1819. Ils se marient sous le régime de la communauté réduite aux acquêts. Hélène apporte son mobilier et la moitié d'une maison aux Chartrons, à l'angle de la rue traversière (n° 3) et de la place Fégare achetée par sa mère à son cousin Jacques Barbancey, tonnelier. Jean offre à son épouse une belle bague de fiançailles : un saphir entouré de brillants\*.

α Jean Ménier installe sa jeune et charmante épouse dans sa maison de la rue Cornac. Ils habitent le premier étage et installent domestique et enfants au second. Quatre filles naissent dans le foyer du jeune ménage. Ils ont à leur service une domestique, Madeleine Vias.

Au n° 7 se trouve la maison de commerce *J. Ménier frères*, vinaigriers. Jean et Auguste Ménier produisent du vinaigre et des liqueurs. L'atelier de vinaigrerie est situé 25 rue Cornac. La brûlerie, avec l'atelier de distillation dans leur chai et son grenier, se trouve 32 rue Tourat, parallèle à la précédente.

En fait, le n° 32 est contigu à la maison n° 7 de la rue Cornac, avec laquelle il communique. Le magasin est installé dans ce bâtiment de la rue Tourat\*\*.

α Mais Hélène ne se relève pas de ses dernières couches et meurt en 1824, une semaine après la naissance de sa quatrième et dernière fille, Mathilde. Cette mort est un drame terrible pour Jean qui est très attaché à son épouse...\*\*\* A cause de la "société d'acquêts" instaurée lors de leur mariage, et pour définir la part d'héritage revenant à chacune de leurs filles, Jean Ménier fait établir l'inventaire complet de leurs biens les 28 et 29 octobre 1829 et le poursuivi début novembre, en présence de Jean Albert, marchand de vin bordelais, cousin maternel et subrogé tuteur des quatre enfants mineurs.

Pourtant Jean Ménier se remarie assez précipitamment trois ans plus tard, le 23 janvier 1833, avec Jeanne Léa Carcy (1797-1849). En effet leur fille naît moins de trois mois plus tard, le 14 mars 1833 : Jeanne Amélie Eucharis.

α Léa Carcy est née à Bordeaux en 1797. Ses parents habitent rue du réservoir, faubourg St Germain, derrière le Jardin Public. Léa a un frère Pierre Gervais.

Leur père, Jean Carcy\*\*\*\*, est capitaine de navire. Il commande le «*Gagne-Petit*» pour le compte des armateurs Framont et Cie auxquels appartient le navire.

En l'an VIII (1799) des vaisseaux de guerre anglais le prennent en chasse alors qu'il est en vue de la Guadeloupe. Il parvient à leur échapper en jetant son navire à la côte sur l'île de la Désirade. En effet, les pontons anglais sont, de réputation, pires que le plus effroyable des naufrages !

Il regagne Pointe à Pître avec ses hommes, d'où il s'embarque pour l'Europe sur la goélette «*L'éclair*», de Bordeaux. Mais ce bateau n'arrive jamais à son port d'attache...

Sa veuve, Marie Sophie Vidal, arrive à faire reconnaître officiellement son décès en faisant valoir que les compagnies d'assurances, qui couvrent le bateau, l'ont considéré comme perdu corps et biens, puisqu'ils ont remboursé les armateurs.

La société a «pour objet la fabrication de liqueurs et de vinaigres, mais aussi la commission, les achats et ventes de marchandises, expéditions maritimes, consignations et toutes opérations dont la place de Bordeaux est susceptible»... En effet, on relève dans leur livre de correspondances le nom de négociants de Liverpool, Bristol, Cayenne... Elle est gérée par Jean (dit Fils aîné) et son frère Auguste. Mais elle appartient conjointement aux deux frères et à leur père (dit Jean Ménier Père) qui habite, jusqu'à sa mort, au 7 rue Cornac avec son fils cadet Auguste.

✕ Jean Ménier se retire parfois pour de courtes "vacances" dans une "campagne". Située au Camp, commune du Bouscat, près de Bordeaux, et sobrement meublée d'un lit et du minimum, elle appartient à Jean Ménier père.



Les cinq sœurs Ménier  
Eucharis, Mathilde, Amélie,  
Cassilde et Nanette (Anna).

Il marie trois de ses cinq filles. Amélie, l'aînée et Nanette (Tante Anna) qui restent célibataires, s'occupent avec dévouement des deux vieux messieurs Ménier, leur père et leur oncle Auguste, comme elles se sont occupées de leurs petites sœurs Mathilde et Eucharis après le décès de leur belle-mère Léa Carcy en 1849. Seule sa fille Mathilde permet à Jean de devenir grand-père de trois petits-enfants : Daniel, Blanche et Georges (le 4e et premier né, Raoul est mort âgé de quelques mois en 1855).

✕ Jean Ménier a plus de 76 ans. Il n'a pas de fils. Aucun de ses gendres ne veut reprendre l'affaire familiale. Il décide avec son frère Auguste de vendre leur fabrique de vinaigres et leur marque en décembre 1869.

Ils trouvent un acquéreur, Monsieur Jonneau, qui reprend la marque à partir du 1er janvier 1870. Comme les vinaigres commercialisés sous le nom de J. Ménier frères, à Bordeaux, ont de bons débouchés assurés dans la région et en Outre-Mer, le successeur continue à les fabriquer sous cette appellation...

Un faire-part est envoyé à tous les bons clients pour les en informer. Mais cette vente porte un coup fatal au vieux monsieur Ménier, déjà bien marqué par l'âge. Il meurt un mois plus tard, le 1er février 1870.

Etiquette des entrepôts  
J.Ménier frères

L'aspect import-export  
est bien illustré par cette taille-douce.

Une belle jeune femme vêtue à l'antique,  
déesse du commerce personnifiée par  
le caducée de Mercure qu'elle tient à la main.  
Elle est confortablement installée sur un  
empilage de colis, caisses, tonneaux et ballots  
divers...

L'ancre à ses pieds évoque  
les voyages maritimes,  
ce que confirme le bateau  
toutes voiles déployées  
qui s'éloigne sur la gauche,  
en arrière plan...

Les grappes et les feuilles de vignes  
rappellent leur métier de vinaigriers.



Voir aussi :

IV.3.Mm 34/50a



Jean dit «Chéri» Barbancey

IV.3.Mm 34/50b



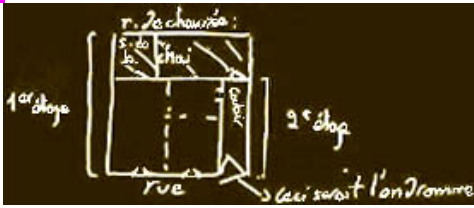
Auguste Ménier

Boîte à sel «LES MAISONS»



Rue Cornac

Sources : Y. F. de F. (album Franc de Ferrière),  
traditions orales, A.M. Bordeaux  
2E103-106 (M.1819, 313) 1E1N (1793, 161);



rue Cornac, en supprimant la partie de l'andronne\* existant sur le canal couvert entre les deux maisons. En janvier 1788 Armand Briol, prêtre, héritier de Mathieu, vend ensemble le 18 rue Cornac et le 19 rue Tourat à Paul Bénis. Son fils, Jean Bénis, cède le tout à Jean Ménier en 1812\*\*.

Croquis tracé de mémoire par Faustine Imbert-Vier

... le même immeuble en contrechamp.



▫ La maison n°18 est aujourd'hui divisée en trois logement distincts, desservis par un couloir et des paliers tout en longueur, c'est probablement l'ancienne andronne.

Le rez-de-chaussée de la maison a conservé les boiseries d'origine du logement. Peintes en blanc, avec quelques dorures, elles présentent comme motifs des gerbes de blé dressés en faisceaux, liées de quelques brins . Elles donnent à l'appartement un petit cachet "Empire"

Une salle de bain est installée pour le rez-de-chaussée dans une partie à l'arrière du chai. Le logement du 1er est un peu plus vaste puisqu'il couvre une partie du chai. Ses fenêtres arrières s'ouvrent sur une sorte de puits de jour.

Le 2e étage, plus bas de plafond, qui accueillait autrefois chambre d'enfants et chambre de bonnes, est beaucoup plus petit.

▫ En 1819 Jean Ménier fils emménage, rue Cornac avec sa toute jeune épouse de 19 ans, leurs quatre filles y naîtront. C'est dans sa chambre qu'Hélène meurt en couche, à la naissance de la dernière en 1829.

▫ L'inventaire dressé après le décès de la jeune femme permet de se faire une idée du cadre dans lequel le jeune couple a vécu 10 ans de bonheur.

Leur "*Salon de compagnie*", côté rue, est pourvu d'une cheminée surmontée d'un trumeau avec sa glace dans un cadre doré. A côté une console d'acajou avec un dessus de marbre noir supporte une pendule en cuivre doré de Dubuc, horloger à Paris\*\*\*. Aux murs, deux gravures. Dans un coin, une table de jeu en acajou avec un tapis vert et pour s'asseoir, répartis dans la pièce, douze chaises, quatre fauteuils et un tabouret paillé en bois de cerisier foncé.

La pièce voisine est un petit cabinet meublé d'une grande armoire en bois de noyer à deux battants, dite "garde-robe" et un petit guéridon aussi en noyer.

En face se trouve une chambre à coucher dont les fenêtres, qui s'ouvrent sur la cour sont garnies d'une paire de grands rideaux. Elle est garnie de plusieurs lits, le premier en bois de cerisier couvert d'une garniture de calicot blanc à franges et d'un "couronnement", le second, dit "lit de repos", avec la même garniture. Tous deux sont équipés de roulettes. Dans un coin il y a aussi un lit d'enfant en noyer, avec un rideau de calicot blanc. A côté du grand lit est disposée une table de nuit en acajou à dessus de marbre noir. Le long des murs se dressent deux grandes armoires, la première en acajou massif, à deux battants et à pilastres et l'autre en noyer, aussi à deux battants, avec un tiroir intérieur. Une paire de flambeaux en cuivre, une veilleuse en porcelaine dorée et deux flacons de cristal sont posés sur la commode en bois d'acajou plaqué, à colonnes et à dessus de marbre noir. Ce meuble a quatre tiroirs. Au mur sont suspendus un trumeau avec une glace et une petite glace à bois doré. Six chaises paillées et un fauteuil en cerisier foncé sont répartis à droite et à gauche.



\*\*\* Pendule ornant, aujourd'hui, le salon de Fanny 3cd et Emmanuel.

\* Andronne : passage étroit servant de canal d'écoulement des eaux de pluies, aménagé entre deux maisons, dans l'ancien Sud-Ouest, quand les bâtiments n'étaient pas accolés et avaient pignon sur rue. Ce fossé sépare au XVIIIe les propriétés de M. de Cornac, côté nord et celles de "demoiselle" Marie Monfont, épouse de Jean Leconte, au sud. En 1771, le fossé est déjà depuis longtemps canalisé et recouvert d'une voûte.

\*\* Les actes notariés gardent l'habitude de citer la succession des propriétaires d'un bien, quand il risque d'y avoir des problèmes de partage ou d'attribution, comme c'est le cas ici à propos de l'andronne aujourd'hui couverte, aménagé à la place de l'ancien fossé. Un acte de 1771 énumère ainsi les anciens propriétaires et remonte jusqu'en 1307 !



... et dans la chambre dite « des parents »



La cuisine donne sur "l'impasse". Elle est évidemment équipée d'une cheminée avec ses chenets, pelle, pincette, crémaillère, barre à feu... que protège un "garde feu pour les enfants". Contre le mur est appuyé un buffet commun, peint en rouge. Au centre de la pièce trône la table de cuisine, à "pied fixe" en bois de chêne et deux tiroirs. Pour faire la cuisine, la cuisinière dispose de nombreux ustensiles : tourne broche en fer avec sa broche, poêle à café, gril, baquet et seau en bois cerclé de fer, tourtière avec son couvercle, chaudron, bouilloire en cuivre rouge, grand et petit poêlons, pot et son couvercle et lèche frite, le tout en tôle, casserole, "pommier" (?), deux couvercles à casserole, deux cafetières et un "friquet", quatre plats, une râpe en-fer blanc ainsi qu'une petite "baignoire" (comprenons : une grande bassine à vaisselle), un autre "friquet" en cuivre jaune, un moulin à café et divers objets en terre cuite et de la vaisselle... La vaisselle de table est en faïence (trois douzaines d'assiettes et deux plats) et en grès (six douzaines d'assiettes, treize plats, trois soupières, deux saladiers,... ).

Il y a aussi un petit service à thé de six tasses en porcelaine blanche, un porte liqueur, douze verres ordinaire et douze verres à champagne... sans compter l'argenterie ( 6 couverts, une cuiller à ragoût, 5 petites cuillers, deux salières et une pince à sucre en argent et à filets [...] ).

Les enfants couchent au deuxième étage, avec l'employée de maison.



✘ Jean Ménier reste dans la maison avec ses enfants, mais la disparition de sa femme lui est très douloureuse.

Il se remarie pourtant, et a une cinquième fille.

✘ Son frère Auguste, qui ne s'est jamais marié, habite la maison voisine avec leur père.

✘ Deux des filles de Jean et Hélène restent aussi célibataires.

Elles demeurent toute leur vie rue Cornac et rue Tourat, dont elles ont l'usufruit. L'une d'elle, Anna Ménier y accueille un temps sa nièce Blanche Franc de Ferrière **9/13b**.

✘ Daniel, Georges et Blanche héritent des trois maisons, à la mort de la dernière de leurs tantes maternelles usufruitières. Aucun d'eux n'habite Bordeaux.

Ils mettent donc l'immeuble en location. Un bail est signé en janvier 1895 avec Justin Promis (?). Plus tard l'ensemble est démembré en trois lots. Et la part de Yann et d'Agnès, les enfants de Georges, comprend l'ancienne maison de Jean Ménier et d'Hélène Barbancey, le n° 18, avec son petit chai intérieur.

La maison est aujourd'hui en indivision entre Geo Franc de Ferrière, Simon et Faustine Imbert Vier.